# P E N C R A N *infos* OCTOBRE 2012 N° 108



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
Mail :
mairie.pencran@wanadoo.fr

*Nouvelle salle de classe des GS, et leur enseignante, Nathalie MACÉ.*

*Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet **www.pencran.fr***

## PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

**Jean CRENN** reçoit sur RDV :
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :
**Lucien VIGOUROUX :** Voirie, Eau & Assainissement.
**Chantal PICHON :** Enfance & Jeunesse.
**Roseline EMILY :** CCAS, Information & Relation avec les associations.
**Jean Claude LARVOR :** Bâtiments.
**Jeannine MARTIN :** Urbanisme & Environnement.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

**Du lundi au jeudi** :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
**Le vendredi** :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
**Le samedi** : 9h – 12h

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

## Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **octobre 1996** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.
Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## ETAT CIVIL

**Naissances :** Ambre L'HOSTIS, 2 impasse des Ormes, née le 29 août
Léo LE QUERE, 4 rue de Brocéliande, né le 6 septembre
Evan POULMARCH, 12 rue de Brocéliande, né le 24 septembre

**Mariages :**
Laetitia MEVEL et Cyril LE BERRE, 2 rue Anatole Le Braz, le 1er septembre
Aurélie PRONOST et Raphaël GUEGUEN, 42 rue des Châtaigniers, le 29 septembre

## URBANISME

**Permis de construire accordés :**
M. et Mme HUET, 11 rue Per Jakes Hélias, maison individuelle
TERROM Olivier et PERROT Sandra, 7 rue des Farfadets, maison individuelle
PAUGAM Christine et SIMON Frédéric, 17 rue des Farfadets, maison individuelle
REVERT Maximilien et LE BRIS Virginie, 2 rue des Korrigans, maison individuelle

**Permis de construire modificatif accordé :**
M. et Mme DAMIN, 24 rue Per Jakes Hélias, modification de la pente de toit

**Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :**
BAILLOT Pierre-Yves, 7 rue Max Jacob, remplacement des portes de garage
PIAUD Christophe, Kéroullé, édification d'un muret de clôture
GUEMENE Régis, Keraoul Izella, extension de la véranda existante
BESCOND Sébastien, 14 rue des Cerisiers, construction d'un abri de jardin
RIOU Georgette, 8 allée des Peupliers, remplacement de fenêtres

## Relevé des compteurs d'eau

Les agents des services techniques procèderont au relevé de votre compteur d'eau du 8 au 12 octobre.

## Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 11/09/12 :
Nitrates (NO3) : 29 mg/l (limite de qualité : 50 mg/l).
Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet (rubrique Environnement).

## Cantine municipale

Les menus de la cantine sont diffusés chaque vendredi après-midi pour la semaine suivante à plusieurs endroits : **à l'école** (dans la vitrine extérieure près du portail bleu et sur la porte d'entrée de la classe de moyenne section), **à l'** arc en ciel (sur la porte de la garderie) et **à la mairie** (à l'entrée du sas).
Le menu est aussi téléchargeable sur le site de la mairie : www.pencran.fr et consultable sur le site de l'ape : www.ape-pencran.fr

**Les jours de chasse à Pencran.** La Société de Chasse « La Pencranaise » a défini les mercredi, jeudi, samedi et dimanche comme jours ouverts à la chasse. Les chasseurs peuvent choisir 2 jours parmi ces derniers. La chasse à tir est ouverte du 16/09/12 au 28/02/13.

## Dates à retenir :

- **7/10** : Paroisse - Kig ha Farz à Dirinon
- **12/10** : soirée jeux de société de 19h à 22h, à l' arc en ciel
- **13/10** : Repas du CCAS sur invitations
- **21/10** : FNACA - Thé dansant de 14h à 19h, salle polyvalente
- **26/10** : Comité des Fêtes - Assemblée Générale à 20h30, salle Argoat
- **30/10** : Club des Aînés, Interclub à 14h, salle polyvalente

*Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le lundi 22 octobre 2012*

# CONSEIL MUNICIPAL

**Extrait du compte rendu de la séance du 11 septembre 2012 – 18h**

Absents : J. LE FUR, A. JAFFRES, J. PAUGAM après 20h, ont donné pouvoir respectivement à L. VIGOUROUX, J.P. LE BOURDON et H. LUCAS.
Secrétaire : J. MARTIN

**Rapport sur le prix et la qualité du service eau potable**

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère a réalisé le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2011 à Pencran. 1 714 habitants (655 abonnés) ont consommé 67 312 m³. Le service est assuré en régie par la commune ; le réseau s'étend sur 25 km et distribue une eau de bonne qualité. Le rendement du réseau s'est amélioré : il est passé de 73,3% en 2010 à 89,9% en 2011. Le Conseil adopte ce rapport. POUR : 17.

**Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement**

La DDTM a également réalisé le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement en 2011. Le réseau de 8 km dessert 510 abonnés ; l'exploitation qui se fait en régie est confiée à un opérateur extérieur. Le Conseil adopte ce rapport. POUR : 17.

**Engagement sur le respect des prescriptions du guide de la protection des ressources en eau du Département**

Globalement, les prescriptions de ce guide sont, pour les collectivités, de :

- S'engager à déposer un dossier complet auprès de l'Agence Régionale de Santé (service instructeur) pour obtenir la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) dans les meilleurs délais,
- Respecter leurs obligations réglementaires pour l'application des prescriptions de la DUP,
- Assurer un suivi de leur périmètre et de la qualité de l'eau,
- Réaliser le suivi agricole réglementaire durant les 3 années de la mise en œuvre du périmètre et faire un point régulier sur les pratiques (3 ans).

Un rappel des préconisations sanitaires auprès des propriétaires fonciers des parcelles jouxtant le périmètre de captage sera fait. Le Conseil décide de s'engager sur le respect des prescriptions du guide de la protection des ressources en eau du Département. POUR : 17.

**Inventaire des zones humides**

Le Conseil a donné son accord pour que le Syndicat de Bassin de l'Elorn effectue l'inventaire des zones humides sur la commune. Cet inventaire a été réalisé dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Elorn, qui prévoit la préservation de la biodiversité et des fonctionnalités liées aux zones humides. Pour parvenir à ces objectifs, le PAGD prescrit la réalisation d'inventaires détaillés des zones humides sur l'ensemble de son territoire.
Jeannine MARTIN précise que l'inventaire a suivi une démarche participative conforme aux dispositions réglementaires et au cahier des charges validé par la Commission Locale de l'Eau.
Le comité de suivi de l'étude, constitué de représentants locaux (élus, agriculteurs, pêcheurs, randonneurs…), d'associations, de la Chambre d'Agriculture, des services de l'Etat, a validé l'inventaire.
Le Conseil décide d'approuver la cartographie de l'inventaire des zones humides de la commune validée par le Comité de suivi avec les ajouts explicités dans le compte rendu de restitution.
POUR : 16. ABSTENTION : 1.

**Acquisition de terrains à Kéroullé**

Lors du bornage du lotissement de M. et Mme LE MEUR à Kéroullé, il est apparu qu'une régularisation cadastrale était nécessaire car le chemin piétonnier empiète sur le domaine privé. Cette emprise de voirie correspond à une surface de 61 m². Par ailleurs, pour faciliter la circulation des véhicules et améliorer la visibilité, il était nécessaire de « casser » l'angle d'un des lots du même lotissement (18 m²). Il convient d'incorporer ces parcelles au domaine public communal au prix de 17,50 € le m², estimation du Domaine dans le secteur de Kéroullé. Le Conseil décide d'autoriser M. le Maire à acquérir ces parcelles. POUR : 17.

**Echange de terrains entre l'association immobilière Saint Joseph et la Commune à Kéroullé**

Un échange de terrains entre l'association immobilière Saint Joseph (A.I. Saint Joseph) et la Commune est nécessaire pour le raccordement des eaux usées du lotissement LE MEUR et des riverains à Kéroullé.
L'A.I. Saint Joseph, qui a donné son accord, cède à la Commune une bande de terrain de 900 m², nécessaire au passage des réseaux et à l'implantation du poste de refoulement. Il servira aussi de chemin piétonnier. En échange, la Commune cède à l'A.I. Saint Joseph un terrain de 900 m² situé à proximité de l'aire de déchets verts à Kéroullé. Le Conseil décide d'autoriser M. le Maire à procéder à cet échange de terrains et signer les pièces correspondantes.
POUR : 17.

**Cession d'un délaissé de voirie à Loguellou**

Il est proposé de vendre à Mme SPARFEL Christiane un délaissé de voirie de 106 m² jouxtant sa propriété, située à Loguellou, au prix de 17,50 € le m² augmenté des frais s'y afférant. POUR : 17.

**Enquête publique GAEC de Kerlaret – Lanneuffret**

Régine PINVIDIC expose les principaux enjeux de cette enquête pour la Commune de Pencran. Le plan d'épandage concerne 21 ha, dont certains se situent sur le périmètre B du captage d'eau. L'enquête publique se déroulera du 17/09 au 17/10/2012. Le Conseil émet un avis favorable sur cette enquête publique en rappelant les contraintes liées par la proximité du périmètre de captage avec les parcelles concernées par le plan d'épandage. POUR : 17.

**Schéma régional éolien**

Le schéma régional éolien breton a été élaboré conformément aux lois Grenelle 1 et 2, et les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2011. Ce schéma régional éolien constituera une annexe du schéma régional climat air énergie actuellement en cours d'élaboration. Le décret d'application relatif aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie prévoit la mise à disposition auprès du public du schéma (réalisé du 22 février au 22 mars 2012) et la consultation pour avis des collectivités et organismes de la région.
Ce document de référence a pour ambition de permettre au plus grand nombre de comprendre les enjeux de l'éolien terrestre dans le contexte énergétique breton. Il a vocation à être diffusé de manière la plus large possible.
Le Conseil décide d'émettre un avis favorable sur ce schéma. POUR : 16, ABSTENTION : 1.

**Recrutements d'agents non titulaires en cas d'accroissement temporaire et saisonnier d'activités**

Les besoins des services peuvent amener M. Le Maire à recruter des agents non titulaires pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activités. Ces agents assureront des fonctions d'agent d'entretien polyvalent, d'agent technique polyvalent, d'agent d'animation polyvalent, d'agent administratif polyvalent relevant de la catégorie C à temps complet ou à temps partiel. Leur traitement sera calculé par référence à l'indice brut du grade de la catégorie hiérarchique concernée et en fonction des délibérations en vigueur dans la collectivité. Le Conseil décide d'adopter la proposition du Maire. POUR : 17.

**Tableau des emplois**

Le Conseil décide d'adopter le tableau des emplois présenté par M. Le Maire. POUR : 17.

**Ligne de trésorerie**

Une ligne de trésorerie de 100 000 € est proposée afin de faire face à d'éventuels soucis temporaires de trésorerie.
Après consultation et négociation, l'offre proposée par le Crédit Agricole du Finistère est la plus avantageuse. Le Conseil autorise M. Le Maire à signer l'offre précitée sur une durée de 12 mois au taux variable Euribor 3 mois, moyenné + 1,85%, frais de dossier 350 €, commission d'engagement 0,25 % l'an. POUR : 17.

**Convention avec le RASED de Landerneau**

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) de la circonscription de Landerneau couvre désormais un territoire de 22 communes. Une réunion de travail (6/06/2012) a fait valider que chaque commune puisse supporter de manière proportionnelle le coût de fonctionnement de ce service. La convention présente ce dispositif et ses modalités de fonctionnement.
Le Conseil décide d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et de prévoir les crédits nécessaires à l'application de celle-ci (pour

# CONSEIL MUNICIPAL (suite)

information : 1,05 € par enfant scolarisé en 2012). POUR : 17.

**Compte-rendu des commissions**

***Enfance - Jeunesse* : C. PICHON**

**Rentrée scolaire** : 182 enfants sont inscrits à l'école de Pencran. La demande d'ouverture d'une 8ème classe a été rejetée par l'Education Nationale. De ce fait, 9 enfants préinscrits en PS 1 ne pourront être acceptés à l'école cette année en raison d'un effectif trop important dans cette section.

Deux salles de sieste (l'une pour les PS et l'autre pour les MS) sont désormais en service et la salle de motricité a été aménagée en salle de cours pour accueillir la classe de Grande Section - Cours Préparatoire.

***Bâtiments* : J.C. LARVOR**

**Mise aux normes et accessibilité de l'école** : l'escalier de la verrière a été modifié pour répondre aux normes légales.

**Ecole** : des rideaux ont été rajoutés dans la nouvelle salle de sieste.

**Extension/Aménagement de la mairie :** la commission a décidé de retenir l'offre de M. Patrick BALCON – architecte à Landerneau. Les discussions sont en cours pour aboutir à une extension correspondant aux besoins des usagers.

***Urbanisme* : J. MARTIN**

**Majoration des droits à construire :** cette disposition a été abrogée durant l'été. Les modalités de consultation du public (cf. délibération du 27 juin 2012) sont donc annulées.

**Lotissements « Les Hauts de Kermaria » (5 lots) et « Traon Elorn » (2 lots) :** les demandes de permis d'aménager de ces lotissements sont déposées.

**Lotissement « Le Clos des Serres » :** un projet de permis d'aménager a été déposé à l'emplacement des anciennes serres.

**Lotissement « Les Garennes » :** des discussions concernant l'implantation des logements sociaux ont eu lieu et la CCPLD (qui possède la compétence habitat social) restera intransigeante sur la localisation de ces logements à proximité du bourg et des services publics.

***Information – Communication* : R. EMILY**

**Le Forum des associations** a eu lieu le 07/09/12 en fin d'après-midi. La formule du samedi matin semble donner plus de satisfaction.

**CCAS – Le repas des Aînés** se déroulera le samedi 13/10/2012 à 12H à la salle polyvalente.

***Voirie – Réseaux* : L. VIGOUROUX**

**VC5/Croix Neuve :** suite à une restructuration par ERDF du réseau de la Croix Neuve des lignes aériennes HTA, une opportunité d'effacement des réseaux est retenue par le Conseil pour un montant d'environ 20 000 € afin de limiter la pollution visuelle de l'entrée sud du bourg.

**Questions diverses :** Commerce ambulant / vente de fruits et légumes : une demande d'installation de commerce ambulant le dimanche matin a été proposée à M. le Maire. Le Conseil donne son accord pour cette nouvelle activité.

*Compte-rendu complet consultable en mairie*

# ECOLE

## Quelques nouveautés à l'école…

Durant l'été, quelques modifications dans l'aménagement de l'école ont été apportées. En effet, des travaux d'accessibilité étant nécessaires et l'ancienne salle de classe des « GS-CP » étant trop vétuste et exigüe, la salle de motricité a été transformée en salle de classe. L'ancienne salle a été réaménagée en salle de sieste.

Les élèves de grande section ont ainsi pu découvrir leur nouvelle salle de classe avec Nathalie MACÉ, leur enseignante (voir en 1ère page).

Nathalie MACÉ a par ailleurs pris la direction de l'école dans le cadre du remplacement temporaire d'Annabelle LEHRE.

## La rentrée des enfants de petite section

Marie LE HENO, enseignante et Sylvie PETIT, ATSEM, ont accueilli les petits nouveaux de l'école dans leur classe, qu'ils partagent avec les élèves de grande section.

Il s'agit de Valentin BÉCAM, Éléa BERTHELÉ, Killian CALLUYÈRE, Margaux CHARLES, Louna CHITRE, Thalia CLOATRE, Timéo CUEFF,

Timéo LE GALL, Manon LE GOFF, Yaëlle LE RET, Kenzo LECAT, Aurès MEURIC, Laure MICHEL, Hugo PÉNÉAUD, Ava RAMONET, Jules SARION et Marine WATTEBLED.

Lauryne FOUSTOUL--TOULLEC, Thibaut HASCOËT, Amel HEDDADI, Lorenzo HUET, Lucas LE GALL,

## Tableau des effectifs

Pour l'année 2012-2013, l'école compte **182 élèves répartis sur 7 classes.**

| Classe | Effectif | Nom du professeur |
|---|---|---|
| Petite section (PS2) / Moyenne section (MS) | 29 | Marie LE HENO |
| Moyenne section (MS) / Grande section (GS) | 28 | Mlle CORNEC / Mlle MARZIN |
| Grande section (GS) / Cours préparatoire (CP) | 25 | Nathalie MACE |
| Cours préparatoire (CP) / CE1 | 24 | Christelle PETTON |
| Cours élémentaire 1ère année (CE1) / CE2 | 25 | Annabelle LEHRE / Mlle CORNEC |
| CE2 / Cours moyen 1ère année (CM1) | 27 | Françoise LE BRAS |
| CM2 | 24 | Yannick KERNINON |

# JARDIN D'ENFANTS

**C'est la rentrée au Jardin d'Enfants!**

Sur la photo, Elouann, Méline, Margaux, Jade, Ryan, Lilian et Lucas ont fait connaissance et aiment se retrouver et partager de bons moments !

# ALSH - MPT

**Animation jeunesse**

Voici un été qui se termine… et il a tenu ses promesses en terme d'activités et de projets ! Les jeunes de Pencran sont présents sur l'ensemble des dispositifs que propose la MPT/Cs de Landerneau. Et pour ceux qui ne connaissent pas encore les formules proposées, voici un petit tour d'horizon :

- « La Passerelle » s'adresse aux 9-12 ans et permet de quitter le monde de l'enfance en douceur, tout en développant autonomie et prise d'initiative. Un programme bimensuel est élaboré avec les enfants (grands jeux, sport, ateliers vidéo, etc). Tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h.
- Le « Vac'ados » est un dispositif ouvert aux jeunes de la commune à partir de 11 ans. Durant les vacances scolaires, un programme d'activités (Laser-game, équitation, arts créatifs, cuisine, etc) est mis en place par l'équipe d'animation de la MPT et proposé, au plus tard, quinze jours avant chaque vacances scolaires. Les **prochaines inscriptions** auront lieu à l'arc en ciel le **mercredi 17 octobre** de 17h à 18h.
- « L'espace Jeunes » se trouve au coeur de l'arc en ciel, espace multigénérationnel. Deux temps sont proposés : le vendredi soir (+ de 14 ans) de 20h à 22h et le samedi après-midi (10-14 ans) de 14h à 18h. Ces moments sont l'occasion de se retrouver et d'élaborer des sorties et/ou des projets par groupe d'affinité.
- « LE TEMPS des FAMILLES » propose de se retrouver en famille autour d'une « soirée jeux » gratuite et ouverte à tous de 7 à 77 ans. La prochaine soirée aura lieu le 12 octobre prochain (voir affiche). Vous y découvrirez un nouveau jeu : le «POQKOAT» !

N'hésitez pas à nous contacter pour tous détails et modalités :
L'Espace deZ'idée à la MPT/Cs de Landerneau : 02 98 21 77 11
Site web : mptlanderneau.org
Facebook : mptjeunesselanderneau

Inscriptions auprès de Marine à l'Arc-en-ciel (09.60.54.23.03) ou en Mairie (02.98.85.04.42)

# VIE ASSOCIATIVE

**Forum des associations du 7 septembre 2012**

Le 4ème forum des associations avait lieu le vendredi 7 septembre. Les visiteurs ont pu se renseigner auprès des clubs de foot, badminton – tennis de table, gym, chasse, entretien des sentiers de Pencran, comité des fêtes, Aînés, parents d'élèves de l'école.

*Henri KERMARREC, Président, et Pascal MASCLET, co-président de l'association de chasse La Pencranaise.*

Durant toute la soirée, Philippe BOULLE, infirmier anesthésiste, faisait des démonstrations de premiers secours avec information sur l'utilisation du défibrillateur.
Rappel : il y a **2 défibrillateurs publics** sur la commune, l'un à gauche de la porte d'entrée de la mairie, l'autre dans les vestiaires du terrain de foot.

# VIE ASSOCIATIVE

## FNACA - Thé dansant

Le **dimanche 21 octobre 2012**, le Comité FNACA organise, de 14h à 19h, son traditionnel thé dansant.
Comme chaque année, les amoureux de la danse pourront s'adonner à leur distraction favorite au son de la musique proposée par Michel.
Le prix demandé pour cet après-midi récréatif reste inchangé, soit 5 € pour l'animation musicale et 2 € pour la restauration (gâteaux, café ou thé).
Le Comité de la FNACA espère que, comme chaque année, les danseurs seront présents à ce rendez-vous.

## USP

Les U15 de l'US Pencran ont participé au challenge Orange à la mi-temps du match Stade Brestois/Valenciennes du samedi 22 septembre. Ils ont affronté dans une séance de tirs aux buts l'ES Tréboul qu'ils ont battu par 9 buts à 6, ce qui en fait un très bon score qui pourrait les amener encore plus loin dans ce challenge...
Ils étaient accompagnés de leurs entraîneurs Eric Bernas, Jean-Luc Cornily, Stéphane Madec & Joël Philippot (responsable école de foot).

La photo des joueurs :
En haut de gauche à droite : Gurvan Vallé, Kylian Balmisse, Killian Cornily, Pierre Offredo, Nicolas Guérin, Quentin Humez.
En bas de gauche à droite : Titouan Sénéchal, Malo Gayet, Léo Le Guigot, Jérémy Philippot, Kevin Petton.
Il manque sur la photo : Florian Eusen, Lucas Hingant & Pierre Gayet, joueurs n'ayant pas pu faire ce challenge.

## Kig Ha Farz

Comme chaque année, le club de football organise son traditionnel Kig Ha Farz le **dimanche 11 novembre.**
André et Eric aux fourneaux ainsi que de nombreux bénévoles de l'US PENCRAN auront le plaisir de vous recevoir à partir de 11h00 à la salle polyvalente.
Pensez à réserver vos repas auprès de Stéphane au 06 13 12 58 56, Jean-Claude au 06 38 69 04 29 ou par mail : stephane.loriant@emily.fr
Possibilité d'emporter vos plats. Venez nombreux !

## Collecte de ferraille

La désormais traditionnelle opération de ramassage de ferraille organisée par le club de foot aura lieu les 1er et 2 mars prochains.
Pensez dès à présent à stocker les vieilles pièces au rebus : appareils électroménagers, carcasses de vélo, de voitures, machines agricoles hors service, etc.
Toutes les pièces à structure métallique de la plus petite à la plus encombrante pourront être collectées au printemps.
Des bennes de récupération seront déposées sur le parking de Keranna durant les 2 jours de l'opération.
Vous pourrez aussi nous solliciter pour enlèvement à votre domicile. Personne à contacter : Stéphane au 06 13 12 58 56.
En plus de s'inscrire dans une démarche écologique, cette opération permet de regarnir les équipements sportifs de chaque catégorie pour la saison suivante.
Merci par avance de votre geste civique et de votre contribution à la vie du club !

## Rejoignez-nous au club de badminton !!

Le club de Pencran recherche des adultes pour étoffer ses effectifs…

Si vous cherchez un sport ludique, facile à pratiquer, dans une ambiance détendue, ne cherchez plus, vous avez trouvé : le badminton !

Contacts : Jacques Rio au 06 70 10 46 43 ou Christine Corlobé au 09 82 20 32 47

*Jacques RIO, Président*

## Auto kart cross du 9 septembre

L'auto kart cross, organisé par l'Association Pencranaise d'Auto Cross le dimanche 9 septembre, a vu évoluer de nombreux pilotes sur le circuit de Runaher. Les épreuves comptaient pour le championnat départemental. Si les 146 engagés de la cinquième édition sont tous des passionnés de ce sport mécanique, les nombreux spectateurs le sont tout autant.
L'association avait réalisé en parallèle des diverses courses, une exposition de voitures de Rallye Cross et de voitures de marque VW.

# VIE ASSOCIATIVE

## Gym Club

Le Gym Club de Pencran rappelle que les cours ont repris mais qu'il n'est pas trop tard pour s'inscrire (à partir de 16 ans).
Se munir d'un certificat médical. Licence : 60 €
**Il reste des places dans les 4 cours** : STEP : le lundi de 19H à 20H ; GYM TONIQUE : le mercredi de 19H à 20H ; le samedi de 9H30 à 10H30 ; GYM DOUCE : le jeudi de 9H30 à 10H30.
Séance d'essai possible avant inscription. Chaque adhérente est libre de suivre dans la semaine 1, 2, 3 ou même les 4 cours !
Concernant le **cours du samedi**, le club tient à préciser qu'à la demande d'un certain nombre d'adhérentes, il a multiplié les démarches l'année dernière pour offrir un créneau supplémentaire. Or, jusqu'à présent, seul un petit nombre d'adhérentes, a choisi de profiter de ce nouveau créneau ! Et pourtant, quelle façon idéale de se sentir en forme dès le matin (pas trop tôt !!).

N'hésitez pas à nous rejoindre !

## Club des Aînés

Vendredi 14 septembre, le Club des Aînés organisait la Sortie d'Automne.
A 8h45, le car est arrivé au bourg avec nos amis d'Irvillac et de Saint Urbain. Et nous voilà, 51 personnes parties pour passer la journée dans les Côtes d'Armor.
Nous nous sommes promenés sur le Trieux pour découvrir les 50 lavoirs de la cité de Pontrieux, sur de petites barques électriques pendant une demi-heure environ. Ensuite, nous sommes allés à la découverte de la cité, ville fleurie de 1200 habitants : viaduc, maisons à colombage et à pans de bois. Après un déjeuner copieux à Pleudaniel, nous avons pris la direction de l'Ile de Bréhat. Chacun a pu apprécier la beauté de cette île fleurie et ensoleillée en se promenant à travers les ruelles. Nous avons aussi découvert le centre bourg, le moulin à marée, la croix du Maudez et la chapelle Saint Michel. C'est dans la bonne humeur que nous avons pris le chemin du retour. Tous étaient enchantés de cette journée passée ensemble et pour 19h30, chacun avait retrouvé sa commune.

Date à retenir ! **mardi 30 octobre : concours de dominos et pétanque** en doublettes en équipe formée. Inscription à partir de 13h45 à la salle polyvalente.

## APE

Le 14 septembre avait lieu l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves de l'école. A cette occasion, le bureau a été réélu, nommant Stéphanie SIMON, présidente de l'association.
La première réunion a été l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux membres et de définir les projets de l'année.

La **collecte de journaux** continue. Les points de dépôt sont : le sas de la mairie, la verrière de la maternelle (à droite en rentrant dans l'école par le portail bleu) et dans le sas de l'arc en ciel.

La boîte aux lettres de l'APE a été déplacée près du portail bleu.

# VIE PAROISSIALE

## Ensemble paroissial Dirinon-Pencran

Dimanche 7 octobre 2012, à partir de 12h, **kig ha farz** de l'ensemble paroissial Dirinon-Pencran à la salle polyvalente de Dirinon.
Possibilité de parts à emporter.

# DIVERS

## Cabinet infirmier de Pencran - Campagne de vaccination anti-grippe 2012

Si vous avez reçu un **bon** ou une **ordonnance** pour la vaccination contre la **grippe saisonnière,** vous pouvez contacter le cabinet au 02 98 85 29 04 pour prendre rendez-vous pour faire l'injection.

Catherine, Guilène et Hélène.

## OPAH
## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a lancé début 2012 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.
L'animation de cette opération a été confiée à CITEMETRIE, bureau d'études spécialisé dans l'habitat. Sa mission consiste à apporter **gratuitement** aux propriétaires un appui administratif et technique pour l'élaboration et le suivi des dossiers de demande de subvention.
Les subventions sont attribuées en fonction de ressources pour les propriétaires qui occupent leur logement et en fonction du loyer pratiqué après travaux pour les propriétaires bailleurs (sous certaines conditions).
Si vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement et obtenir des renseignements, l'équipe chargée de l'animation de cette opération est à votre disposition au : 32 quai de Léon (hôtel des entreprises) - 29800 Landerneau.
Contact : Anne-Laure Le Ny - ☎02.98.43.99.65 (n'hésitez pas à laisser un message).
Mail : opah.pays-landerneau-daoulas@citemetrie.fr
Permanences (sans rendez-vous) les mardis de 10h à 13h.

CITÉMETRIE

# PETITES ANNONCES

## EMPLOI

- **Association Intermédiaire Le Relais Travail à Landerneau**, recherche H/F pour des **missions ponctuelles en ménage** chez des particuliers ou en collectivités (Landerneau et les environs). Condition : être inscrit à pôle Emploi.
  Nous contacter au 02 98 21 70 44 pour un rendez-vous.

- **La Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas** (CCPLD) recrute par voie statutaire **un(e) chargé(e) d'accueil** (cadre d'emploi des adjoints administratifs). Poste à pourvoir fin novembre. Candidature à adresser avant le 09/10/2012 à M. le Président de la CCPLD, 59 rue de Brest BP 849—29208 LANDERNEAU CEDEX ou par mail rh.cc@pays-landerneau-daoulas. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. René LE DROFF au 02 98 21 24 68.

- Dans le cadre de la création de son service SPAC communautaire (service public d'assainissement collectif), **la Communauté de Communes** recrute sous statut de droit privé (CDI) un **technicien (h/f), 2 agents techniques (h/f) et un agent administratif (h/f).** Postes à pourvoir début décembre. Candidature à adresser avant le 09/10/2012 à M. le Président de la CCPLD, 59 rue de Brest BP 849—29208 LANDERNEAU CEDEX ou par mail rh.cc@pays-landerneau-daoulas.
  Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Bruno JAOUEN au 02 98 21 37 67.

- Pour les mercredis en période scolaire, **La Maison Pour Tous/ Centre Social de Landerneau** recherche des **animateurs** qui seront chargés de proposer des activités variées aux enfants de 4 à 10 ans présents à l'Accueil de Loisirs de Pencran. **Lieu de travail : Pencran**. Type de contrat : Contrat d'engagement éducatif. Nature d'offre : Contrat de travail. Formation : BAFA, CAP Petite Enfance ou Non diplômés - DÉBUTANT ACCEPTE. Durée hebdomadaire de travail : 9H30. Adresser CV et lettre de motivation à : Accueil de Loisirs de Pencran, L'arc en ciel, Plas an Holl - 29800 PENCRAN.

Bonjour,
Jean (collégien de 12 ans en classe de 5ème) cherche quelqu'un de sympathique pour lui apprendre les rudiments informatiques afin d'être autonome pour taper ses cours « en direct » d'ici à la fin de l'année. Jean est dyspraxique et donc doit être à l'aise en informatique pour poursuivre au mieux ses études (mise en page, tableaux, classements de dossiers…).
Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 06 11 68 60 42.
Nous habitons Landerneau.

*Manolo pizz*

Est présent toute l'année sur votre commune de Pencran le dimanche soir de 18h00 à 21h00.

Tel : 06 84 49 96 37

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## Historique de l'école de Pencran (suite et fin)

Je continue l'historique de l'école en m'intéressant surtout à son évolution au fil des années et en accordant un chapitre à la cantine dont l'histoire est particulière.

**L'évolution de l'école**

La fluctuation du nombre d'élèves nécessite de revoir l'organisation de l'école, ce qui peut avoir pour conséquence une ouverture ou une fermeture de classe.
Chaque fin d'année scolaire, la situation des écoles est étudiée par l'Inspection Académique. En fonction des effectifs annoncés, on parle de fermeture ou d'ouverture de classes, création de 1/2 poste, etc... C'est à partir de ces éléments que se " dessine" la carte scolaire.
A une certaine période, Pencran a connu pas mal de perturbations si l'on peut s'exprimer ainsi.
Pendant plusieurs années, l'école a fonctionné avec 2 classes situées au rez-de-chaussée des deux anciens bâtiments, les deux enseignants logeant à l'étage.

En 1973, l'école obtient l'accord de l'Inspection Académique pour accueillir les enfants dès l'âge de 3 ans. Les effectifs progressent au fil des années. Une ouverture de classe se profile à l'horizon et c'est ainsi qu'en 1976, une troisième classe voit le jour. Le local pour recevoir les élèves n'existant pas, il faut "rallonger" l'école, autrement dit construire toute la partie qui rejoint les deux anciens bâtiments (2 nouvelles classes + une cuisine + une salle de restauration). Du même coup, la classe située dans le bâtiment donnant sur la Place des 9 Chênes est libérée. Cette classe devant alors être transformée en salle de mairie et étant grevée d'une affectation au service de l'enseignement primaire, une demande de désaffectation doit être adressée à l'Inspection Académique avant l'exécution des travaux.

L'effectif de la classe enfantine avoisinant 30 élèves, le Conseil Municipal reconnaît que la présence d'une femme de service (dénommée aujourd'hui ATSEM, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) assistant le personnel enseignant est devenue nécessaire. Son traitement est à la charge exclusive de la commune. A compter du 1er octobre 1980, ce poste est créé à temps partiel. Dans l'immédiat, cet agent (en l'occurrence, Madame EMILY Dominique) effectue 19h de travail par semaine, temps qui peut être modifié en plus ou en moins, suivant les nécessités du service. En effet, les enfants de 2 ans étant accueillis à l'école, une présence plus importante de l'ATSEM s'avère indispensable. A partir de 1985, Dominique assurera aussi quelques heures en Mairie.
A la suite de la construction du groupe scolaire, se pose le problème de l'aménagement des abords et de la cour de l'école pour que l'ensemble forme un tout harmonieux et esthétique.

En 1982, gros souci pour la Municipalité : l'effectif d'élèves annoncé entraîne la création d'une quatrième classe. Pourquoi un souci ? La nouvelle institutrice entre en fonction le 24/09/1982. L'école ne dispose pas de local pour cette classe. Pour résoudre le problème dans l'immédiat, la Municipalité ne voit pas d'autre solution que de mettre la salle du Conseil Municipal (ancienne classe) à la disposition de l'école. Il faut admettre que cette solution pose des problèmes à la commune car c'est l'unique salle de réunion pour le Conseil Municipal et les associations locales. Le Conseil Municipal, qui n'a pas prévu l'ouverture de cette quatrième classe (tout est allé très vite), décide l'achat d'une classe mobile d'occasion, situation provisoire.
Entre temps, les parents d'élèves demandent une garderie, matin et soir, en souhaitant qu'elle soit municipalisée. Le Conseil Municipal décide de ne pas prendre en charge cette garderie mais ne s'oppose pas à une aide telle qu'une subvention. Sujet revu quand les parents auront décidé la création effective de la garderie.

(…/…)

# LE SAVIEZ-VOUS ?

En 1987, la classe mobile pose problème : étant en très mauvais état, elle ne peut plus être utilisée. Provisoirement, la salle du Conseil Municipal va encore servir de classe à la rentrée 1987- 88. Cependant, il faut penser à un nouveau bâtiment. Deux solutions se présentent : raser totalement la mairie de l'époque, à savoir le bâtiment donnant sur la Place des 9 Chênes et construire un nouveau ou restaurer et transformer la mairie en salle de classe.

Les architectes préfèrent la seconde solution car les vieux bâtiments font partie du patrimoine communal qu'il y a tout lieu de conserver. Ils font de plus valoir, qu'à partir du vieux, il est possible d'obtenir un espace tout à fait fonctionnel, respectant les normes de l'Education Nationale. Le Conseil Municipal décide de demander des esquisses des deux solutions avant d'opter pour l'une d'entre elles. C'est ainsi qu'en 1988, on procède à l'aménagement de l'ancienne mairie, comportant entre autres, la transformation du rez-de-chaussée en salle de classe et bureau de la Directrice, l'aménagement d'une seconde cour, la construction d'un préau couvert et d'une galerie de liaison.

En 1992, ouverture d'une cinquième classe : La solution adoptée consiste à aménager une salle de classe à l'étage dans l'ancien logement de fonction du bâtiment donnant sur la cour.

A partir de 2001, c'est le grand "chambardement" : avec tantôt suppressions de poste, tantôt ouvertures. En 2007, une sixième classe est ouverte et de nouveaux bâtiments sont construits. Une septième classe s'ouvre en 2009.

Compte tenu du nombre de maisons en construction sur Pencran, les effectifs de l'école augmenteront considérablement ce qui nécessitera une extension des bâtiments. A noter aussi que la garderie périscolaire, qui, au départ, était gérée par le Conseil Local de Parents d'Elèves, devient communale à partir de la rentrée 2006-2007.

**<u>La cantine</u>**

La cantine scolaire de Pencran a une histoire un peu particulière. Dans les années 50 et peut-être avant, les enfants les plus éloignés de l'école restaient manger chez Nonne. On ne parlait pas de cantine.

***Qui était Nonne ?***

Les plus anciens de la commune s'en souviennent. C'était Madame CORBE, la mère de Jean-Louis. Elle tenait le "bistrot" (pour utiliser le langage familier) avec son mari, Alexis, qui occupait aussi le poste de secrétaire de mairie. En fait, il s'agit de la maison dénommée « Chez Jean-Louis », qui a servi de local jeunes jusque début 2011.

Nonne préparait le repas (un bien grand mot) lorsqu'on sait que les enfants avaient simplement une "soupe" faite avec les légumes fournis par les parents, une tranche de pain et un ou deux œufs durs cuits à la maison (si ceux-ci n'avaient pas déjà été mangés, le matin, sur le chemin de l'école !) Eh ! Oui. C'était ainsi et personne ne se plaignait. Les élèves appréciaient la soupe chaude que Nonne leur préparait. Pour ces enfants, impossible de rentrer chez eux à midi. Il n'y avait pas d'autre solution. Pas de voiture, à cette époque, pour déposer les enfants à la porte de l'école.

***La cohabitation avec les ouvriers de l'entreprise ROLLAND :***

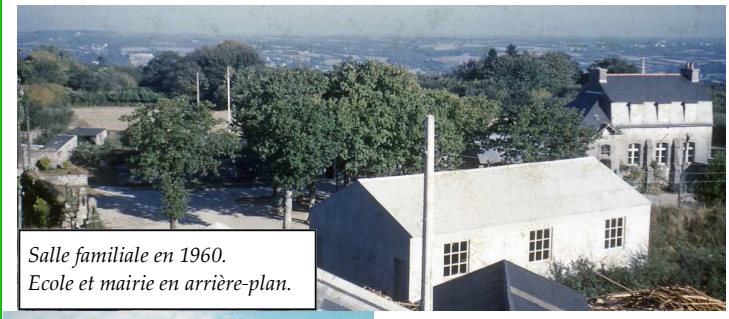

*Salle familiale en 1960.*
*Ecole et mairie en arrière-plan.*

*Salle familiale vers 1988*

Ces années-là, c'est Madame VIGOUROUX, la mère de Monsieur VIGOUROUX Lucien et de Madame L'HOSTIS Françoise qui était la cantinière. Mélanie (car c'était Mélanie pour tout le monde, petits et grands), concoctait de bons plats. Les temps avaient changé et l'alimentation aussi. C'est le foyer municipal qu'on utilisait pour la cantine. Ce bâtiment se trouvait à l'emplacement du salon de coiffure et a été démoli en 1991.

Les dirigeants de l'entreprise ROLLAND et le bureau des Parents d'Elèves se réunissaient une fois par mois pour la gestion.

***La cantine dans l'établissement scolaire :***

En 1976, lors de l'agrandissement de l'école, on créait une cantine au sein même de l'établissement.

La salle était polyvalente car elle servait à la fois de salle de restauration pour les enfants qui ne rentraient pas chez eux à midi et de salle de motricité et de repos pour les élèves de maternelle. Dans une même journée, il fallait déplacer, au moins trois fois, les tables et les chaises !

Comme cantinières, se sont succédées Mesdames LE BRIS, THOMAS et COULOIGNER.

***La cantine transférée dans la salle polyvalente :***

Cette salle est située près de la mairie. La cantinière préparait les repas dans la cuisine de l'école, mais vu le nombre d'élèves, ceux-ci devaient se déplacer jusqu'à la salle polyvalente pour déjeuner. Jusque là, la cantine était gérée par l'association de parents d'élèves et recevait une subvention de la Mairie.

La cantine devient municipale à partir de la rentrée scolaire 2001. Des aménagements sont réalisés dans la salle polyvalente pour recevoir les enfants. La préparation des repas se fait sur place.

Ainsi se termine, pour moi, l'historique de l'école. C'est à la fois avec plaisir mais aussi avec beaucoup de nostalgie que j'ai écrit ces quelques lignes.

Lucienne MEAR, ancienne directrice de l'école de Pencran

*Lucienne MEAR a commencé à enseigner en 1965 au Faou. Après 2 ans à Dirinon, elle arrive à Pencran en 1968 et prend la direction de l'école officieusement, suite au décès de son père Lucien KERLANN en novembre 1968. Elle est officiellement nommée directrice pour la rentrée scolaire 1969 jusqu'à 2001, année de sa fin de carrière.*